

MINOTERIE DE L'ATLAS, Boujab

Propriété de Jean Andrieux (1854-1934),
fondateur des Chaux et ciments du Maroc. Voir encadré
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Chaux-ciments_Maroc.pdf

OUED-ZEM

DÉPART

(*Le Petit Marocain*, 24 février 1934)

Le premier février, le soir, à la minoterie de l'Atlas de notre centre, le personnel a offert un apéritif d'adieu à M. Carrérès, qui, après trois ans, quitte la direction de cette grande firme pour aller s'installer à Meknès.

Cette réunion, qui a été empreinte de la plus grande cordialité, a été prolongée jusqu'à 20 heures.

M. Corbeto, son remplaçant, dit quelques paroles où il fit ressortir les qualités de M. Carrérès et lui souhaila ses meilleurs vœux dans sa nouvelle résidence, à Meknès.

M. Carrérès remercia et fut très touché par la manifestation sympathique du personnel et se plut à reconnaître en M. Corbeto un directeur qui sera bien à sa place par ses qualités de travail et de bonne volonté.

Nous sommes sûrs d'être l'interprète de la population oued-zemienne en félicitant M. Corbeto à l'occasion de sa nomination à la direction des minoteries de l'Atlas.

Constitutions de sociétés COOPÉRATIVE MEUNIERE MAROCAINE (*Le Journal des finances*, 11 janvier 1935)

Capital : 655.000 francs en 6.550 actions. Siège à Casablanca. 3, rue de l'Horloge.
Conseil d'administration : Moulins du Maghreb, Minoterie Marocaine. Etablissements Perez et Coudet, Minoterie et Biscuiterie d'Anfa, Établissements Industriels du Tounsit [Touissit ?], Mohring et Denis, Marocaine Industrielle et Commerciale Somic, Magasins Modernes, Minoterie du Guéliz, [Minoteries de l'Atlas](#), Minoteries du Sebou ; MM. D. Baruk, S. Levy, M. Levy. H. Savel, L. Boisset, Haïem Djian, Maklouf.

BOUJAD OBSÈQUES (*Le Petit Marocain*, 11 mars 1940)

Vendredi a 16 heures avaient lieu a Boujad les obsèques de Mme Brutsch décédée le 7 mars au matin après une longue et cruelle maladie. Une foule nombreuse était venue de tous les environs accompagner Mme Brutsch à sa dernière demeure. M. Brutsch et sa famille auront vu là un témoignage de la sympathie dont ils jouissent dans tout le territoire de Oued-Zem et du Tadla. De nombreux indigènes et israélites avaient tenu à se joindre au cortège, voulant prouver par là, eux aussi, à M. Brutsch leur sympathie.

M. Brutsch, le plus ancien habitant français de Boujad, était venu s'y installer avec sa famille au cours de la dernière guerre. Il y avait été mobilisé et chargé de la direction de la minoterie de l'Atlas qui travaillait alors pour l'Intendance. Il n'a plus quitté Boujad depuis.

C'est au milieu d'une profonde émotion que se déroula la triste cérémonie. Les deux fils aînés de M. Brutsch, mobilisés tous deux, avaient pu obtenir une permission et venir en temps voulu à Boujad assister leur père dans ces tristes circonstances.

À M. Brutsch et à toute sa famille nous renouvelons ici, au nom de toute la population de Boujad, nos très sincères et émues condoléances.

RÉPARTITION DES ALIMENTS DU BÉTAIL

Son et tourteaux

(*Le Petit Marocain*, 13 janvier 1943)

Les éleveurs de la région de Casablanca sont avisés de ce que les demandes d'aliments du bétail qu'ils avaient formulées pour novembre et décembre 1942 serviront pour les répartitions de janvier et février 1943.

En ce qui concerne les mois de mars et avril 1943, leur attention est attirée sur les prescriptions suivantes qui devront être suivies à la lettre pour éviter toute complication par la suite :

1° des imprimés jaunes sont mis à la disposition des intéressés dans tous les bureaux agricoles (Secrétariat de la Chambre d'Agriculture, Auxiliaire Agricole, Coopérative Rurale, etc...) et chez les commerçants figurant sur la liste ci-après.

2° Les demandes d'aliments pour les mois de mars et avril doivent être formulées exclusivement sur les imprimés jaunes et remises avant le 15 février 1943, dernier délai, au commerçant désigné ou au Vétérinaire, Inspecteur local du Service de l'Élevage.

3° Les demandes parvenant directement au Bureau Régional de Répartition des Aliments du Bétail, sans le visa du Service de l'Élevage ou après le 15 février seront considérées comme nulles et non avenues.

4° Il est bien recommandé d'établir les demandes en tenant compte de l'effectif d'animaux déclarés et des taux de rations indiqués au dos de l'imprimé jaune.

5° Le demandeur doit obligatoirement désigner un fournisseur. Il est rappelé que seuls les commerçants figurant sur la liste ci-dessous sont habilités à détailler le son et que les éleveurs ne doivent pas désigner de minoterie, [exception faite pour Oued-Zem](#).

6° Les éleveurs ne recevront pas de bon et n'auront qu'à se présenter, au moment venu, chez le commerçant désigné pour retirer leur dotation.

Liste des commerçants en son de la région de Casablanca

Auxiliaire Agricole, 41, rue Colbert, Casablanca ; Coopérative rurale, 27, rue Galliéni, Casablanca ; Laforgue, avenue de Mazagan, Beauséjour ; Grangier, 103, avenue de Mazagan, Casablanca ; Boire, rue Chevalier-Bayard ; Ets Benezra, rue de Soissons ; Losilla, rue de Rouen (Maàrif) ; Mohamed ben Mohamed, rue Chevalier Bayard ; Saïd ben Mohamed, 212, route de Médiouna ; Mohamed ben Aomar 154, route de Bouskoura ; Saïd ben Mohamed, 171, rue Hervé ; Mohamed ben Lahcen, boulevard

Guerrero ; Belaid ben Mohamed, 158, avenue St-Aulaire ; Mohamed ben Hassen, 143, avenue Pasteur ; Mohamed ben Embarek ; 236, bd de la Liberté Said ben Mohamed, 14, route de Mazagan ; Mohamed ben Abdallah, 103, route de Bouskoura ; Mohamed ben Haâj, 32, bd de la Gironde ; Abd ben Abde!kader, route Moulay Thami ; Kacem ben Moussa, 576, route de Médiouna : Ahmed ben Mohamed, 24, avenue de Mazagan ; Saïd ben Ahmed, 149, route de Rabat ; Ben Kacem ben Ali, 116, route de Mazagan ; Ben Said ben Mohamed, 97, route de Mazagan ; Mohamed ben Hamou, route de Mazagan (Droits de porte) ; Mohamed ben Lhacen, 66, avenue de Mazagan ; El Hadj Hamed, rue d'Angora (Derb Carlotti) ; Mohamed ben Ahmed, 310, rue Krantz ; Mohamed ben Kacem. 67, boulevard Ney ; Mohamed ben Abdesslam, 115, route de Bouskoura ; Mohamed ben Ahmed, 32, bd de Bordeaux ; Hadj Abdellah, 368, route de Médiouna ; Mohatned ben Brahirn route de Mazagan (Beauséjour) ; Mohamed ben Hamou, 6, route de Médiouna ; Mohamed ben Aïssa, bd Wattin (Oasis) ; Ahmed ben Lahoussine, 145, route Camp-Boulhaut ; Ben Kacem ben Hamou, 7, route de Médiouna ; Mohamed ben Lhassen, face aux Abattoirs ; Mohamed ben Hadj, face aux Abattoirs ; Lhacen ben Mohamed, 654, route de Médiouna ; Mohamed ben Abdallah Soussa, 357, route de Médiouna, Merle Boulhaut ; [Minoterie de l'Atlas, Oued-Zem](#).

AEC 1951 :

Sté nouvelle des minoteries de l'Atlas [v. Moulins du Maroc, même rue], r. Colonel-Scal, Casablanca. — Sté anon., 8.500.000 fr.
